

CHARTE QUALITÉ

La charte de l'entreprise est l'engagement pris vis-à-vis de la clientèle, des partenaires et des collaborateurs.

L'orientation clients

- La veille attentive de l'environnement légal régissant son domaine de compétences ;
- La veille attentive des besoins et des attentes clients.

La formation continue et un environnement de travail de qualité

• Le personnel bénéficie en permanence d'un niveau de formation qui lui permet d'assurer la sécurité et un service de qualité, comme l'environnement de travail, ils font partie de nos priorités.

L'orientation fournisseurs

- La veille attentive de la qualité des prestations des fournisseurs et des partenaires
- L'engagement éthique
- Le respect scrupuleux des lois, règles et normes fédérales, cantonales et communales.

Le développement durable et l'orientation écologique

- Le respect de l'environnement et des ressources naturelles ;
- L'accès aux ressources pour tous ;
- Le souci de permettre un développement harmonieux des activités humaines, de l'évolution professionnelle et personnelle des collaborateurs et de l'entreprise.
- L'orientation qualité
- La disponibilité et la qualité des produits et des services

Actions relatives aux changements climatiques

• Engagement contre le réchauffement climatique en promouvant des pratiques durables et respectueuses de l'environnement à chaque étape de nos activités.

La Direction

Le Chef de Service

ves Leumann

La Responsable qualité

Aneta Diserens

